

## Évaluation Périodique

### Sommaire

# Évaluation périodique des programmes d'études supérieures en ergothérapie

Grades:

Maîtrise en sciences de la santé en ergothérapie

Soumis au :

Comité des programmes d'études supérieures  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Le 8 juin 2016

--

Sénat de l'Université d'Ottawa

Le 28 novembre 2016



# Sommaire

Programme de cycle supérieur en ergothérapie  
Examen cyclique de 2015-2016

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
Réunion du 8 juin 2016

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Nom du programme examiné</b>      | Ergothérapie  |
| <b>Grades</b>                        | Maîtrise en sciences de la santé en ergothérapie                  |
| <b>Unités scolaires responsables</b> | École des sciences de la réadaptation                             |
| <b>Évaluation finale</b>             | Bonne qualité, rapports dus le 31 octobre 2017 et le 31 mai 2021. |

## Forces du programme

Les membres du personnel enseignant, y compris les professeurs à temps partiel et les cliniciens, possèdent une vaste expérience et sont très actifs. Ils sont fortement engagés envers les étudiants et la communauté, et envers l'amélioration continue du programme d'ergothérapie. Le programme est clairement aligné avec la mission et les plans scolaires de l'Université.

La nature francophone du programme est hautement appréciée au sein du programme et en dehors de celui-ci.

Le programme offre aux étudiants des possibilités d'apprentissage intégrées au travail (formation clinique) variées et novatrices. La clinique interprofessionnelle est particulièrement appréciée, car elle offre la possibilité d'une collaboration interprofessionnelle authentique dans la pratique et en recherche. Le programme fait de son mieux pour assurer un équilibre entre la théorie, la pratique et la formation clinique.

## Points à améliorer

Bien que le coordonnateur de formation clinique joue un rôle essentiel quant à l'assurance de la prestation d'un programme de qualité, le fait que le poste soit à temps partiel et sur contrat a engendré de l'instabilité. Ce poste compte des volets éducatifs clairs et sa reclassification à titre d'éducateur clinique à temps plein permettrait à son titulaire de soutenir plus efficacement la composante essentielle liée à l'apprentissage du programme.

Il serait possible de renforcer la réussite de la clinique interprofessionnelle en intégrant davantage les éléments de formation interprofessionnelle et d'autres tendances émergentes de la profession au programme.

Bien que le nombre de membres du personnel enseignant soit actuellement adapté pour offrir un programme de qualité, toute absence prévue ou imprévue (par ex. un congé sabbatique, un congé de maladie ou un transfert à un poste administratif) pourrait placer le programme dans une situation précaire. En outre, bien que le programme puisse être offert dans sa forme actuelle, les possibilités de croissance sont limitées, à moins que l'effectif enseignant soit élargi. De plus, un certain nombre de départs à la retraite possibles souligne encore davantage la nécessité d'établir un plan de renouvellement du corps enseignant pour que le programme continue d'offrir des études supérieures de qualité. Pour contribuer à cette planification de la relève et faciliter la transition entre les directeurs

du programme, il serait utile que le programme officialise la description de poste du directeur.

Le renforcement des canaux de communication verticaux dans les deux sens entre le programme, l'École et la Faculté permettra de s'assurer que le programme continue de fonctionner de façon fluide et efficace.

### Recommandations

1. Réévaluer la nature du poste de coordonnateur de la formation clinique en vue de stabiliser et d'élargir le soutien des composantes de l'apprentissage intégré au travail du programme.
2. Renforcer l'élément de la formation interprofessionnelle du programme, tout en continuant de tenter d'établir un équilibre adéquat entre la composante liée à la recherche, la composante pratique et la composante clinique du programme.
3. En consultation avec la Faculté des sciences de la santé et l'École des sciences de la réadaptation, établir un plan de renouvellement du corps enseignant et une description officielle du poste de directeur du Programme d'ergothérapie.
4. Renforcer les canaux de communication verticaux entre les intervenants du programme à tous les niveaux.

### Aperçu du Plan de mise en œuvre

#### Calendrier et échéances

Les recommandations 1 et 2 doivent être traitées dans le rapport devant être présenté d'ici le 31 octobre 2017. Un plan pour répondre à la recommandation 3 doit être présenté dans le même rapport devant être présenté d'ici le 31 octobre 2017. Un rapport sur la réalisation de la recommandation 3 doit être soumis d'ici le 31 mai 2021. La dernière recommandation doit être traitée au moment du prochain examen cyclique, qui devra avoir lieu dans les sept ans et au plus tard durant l'année scolaire 2022-2023.

#### Responsables

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de leur suivi comprennent le directeur du programme d'ergothérapie, le directeur de l'École des sciences de la réadaptation et le doyen et le vice-doyen aux études de la Faculté des sciences de la santé.

### Calendrier de mise en œuvre et de production de rapports

| Recommandation 1  | Responsable            | Échéance         | Date limite de production du rapport |
|---|------------------------|------------------|--------------------------------------|
| Réévaluer la nature du poste de directeur clinique en vue de stabiliser et d'élargir le soutien des composantes de l'apprentissage intégrées au travail du programme.                                   | Directeur du programme | Dans les 12 mois | Le 31 octobre 2017                   |
| <b>Commentaires</b>   |                        |                  |                                      |
| Le directeur du programme réalisera ce qui suit :   |                        |                  |                                      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à ce que le programme soit en mesure d'offrir et de soutenir adéquatement les composantes de l'apprentissage intégré au travail du Programme.</li></ul> |                        |                  |                                      |

- Obtenir le soutien du directeur de l'École et du doyen en vue de réaliser cet objectif.

| <b>Recommandation 2</b>  | <b>Responsable</b>                                | <b>Échéance</b>  | <b>Date limite de production du rapport</b> |
|--|---|------------------|---|
| Renforcer l'élément de la formation interprofessionnelle du programme, tout en continuant de tenter d'établir un équilibre adéquat entre la composante liée à la recherche, la composante pratique et la composante clinique du programme.                   | Directeur du programme<br><br>Comité du programme | Dans les 12 mois | Le 31 octobre 2017                          |
| <b>Commentaires</b>  |   |                  |   |
| Le Comité du programme réalisera ce qui suit :   |   |                  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer et rajuster le programme en vue de s'assurer qu'il accorde assez d'importance à la formation interprofessionnelle et au reste du contenu, conformément à l'évolution et aux attentes du domaine.</li> </ul> |   |                  |   |

| <b>Recommandation 3</b>   | <b>Responsable</b>     | <b>Échéance</b>   | <b>Date limite de production du rapport</b> |
|---|------------------------|-------------------|---|
| En consultation avec la Faculté des sciences de la santé et l'École des sciences de la réadaptation :   | Directeur du programme |                   |   |
| 1) établir un plan de renouvellement du corps enseignant  | Directeur de l'École   | Dans les 12 mois  | Le 31 octobre 2017                          |
| 2) implanter le plan de renouvellement du corps enseignant et établir une description officielle du poste de directeur du Programme d'ergothérapie. | Doyen                  | Dans les cinq ans | Le 31 mai 2021                              |
| <b>Commentaires</b>   |                        |                   |   |
|   |                        |                   |   |

| <b>Recommandation 4</b>   | <b>Responsable</b>  | <b>Échéance</b> | <b>Date limite de production du rapport</b> |
|---|---|-----------------|---|
| Renforcer les canaux de communication verticaux entre les intervenants du programme à tous les niveaux. | Directeur du programme<br><br>Directeur de l'École<br><br>Doyen | En continu      | Prochain examen périodique                  |

**Commentaires**

- Les différents niveaux de leadership pédagogique devraient continuer de travailler à l'assurance de communications fluides entre les intervenants du programme.